

Edito



Naviguer à vue...

La brillante conférence animée par Mr Jean Michel MAINGAIN, directeur général de Fédéral Finance a vivement suscité notre intérêt. Les questions ont fusé de tous côtés et même pendant le repas, Monsieur MAINGAIN, entre deux coups de fourchette, continuait le débat avec ses voisins de table.

Nous nous sommes sentis très très petits et impuissants face aux énormes masses financières qui au gré des tendances économiques et conjoncturelles font le jour et la nuit de nos marchés économiques et financiers.

Nous pensons tous que cette « crise » aura une fin. Certains la prévoient dans trois mois, d'autres dans six mois et les plus pessimistes prévoient un prolongement sur 2011.

Alors comment piloter notre micro économie dinannaise au sein de turbulences, de tempêtes et d'écueils que personne ne semble maîtriser ?

Loin de toutes spéculations financières continuons à générer de l'activité économique profitable et de l'emploi. Nous avons tous compris qu'il nous faut gérer nos entreprises au plus près, surveiller attentivement nos tableaux de bord et rester très humbles et les pieds sur terre.

Nous devons toutefois continuer à être inventifs, volontaristes, trouver de nouveaux marchés, « poupouiller » nos clients fidèles.

Le tissu économique de notre territoire semble globalement résister et les acteurs économiques sont mobilisés pour affronter les difficultés actuelles. La volonté affirmée du CEPR de participer à toutes les instances œuvrant pour le développement économique de notre territoire s'inscrit totalement dans la logique de préserver notre tissu économique aujourd'hui et j'espère bien le redynamiser demain.

L'association RANCE INITIATIVE qui va souffler bientôt sa dixième bougie n'a jamais été autant sollicitée. L'envie d'entreprendre est toujours active sur notre territoire.

Naviguer à vue n'est pas un problème mais quand même, vivement que le brouillard se lève ...

Frédéric MOY
Commission

Développement économique

Vous souhaitez communiquer dans le CEPR Info, merci de nous contacter sur le mail : information@le-cepr.com

Projet

Projet de création d'un réseau de Transport collectif Intercommunal

La création d'un réseau de transport collectif intercommunal est actuellement à l'étude à la CODI. Ce projet a pour objectif de desservir l'ensemble des communes qui composent la CODI (mise en place de bus, aires de covoiturage ...).

Les réflexions visant la création de ce réseau sont alimentées par l'étude de données statistiques (DADS 2007 et 2008 à partir de juin), mais également par la réalisation d'une enquête téléphonique auprès des particuliers sur leurs déplacements.

Pour compléter les éléments de diagnostic, visant à définir les conditions de mise en œuvre de ce réseau, **la CODI souhaite associer certains établissements publics et privés, afin de mieux connaître les déplacements des salariés de nos entreprises et établissements implantés sur son territoire.**

Cette association / concertation se fera par le biais de **deux questionnaires** : l'un devra être complété par les entreprises, le second étant destiné aux salariés, qui le complèteront s'ils le souhaitent.

Les réponses de ces deux questionnaires permettront d'identifier les déplacements réalisés par les salariés, dans le cadre de leur trajet domicile-travail notamment et de connaître les contraintes horaires.

Il est important que cette enquête soit réalisée avec le plus grand soin, car elle contribuera à la prise de décision de la création du réseau. Nous vous demandons de bien recevoir celle-ci et de communiquer aux salariés son intérêt.

Quels sont les enjeux ?

Il est évident que si un réseau de transport collectif était mis en place, les conséquences économiques pour les entreprises seraient non négligeables. Le financement reposerait en partie par la mise en place d'une taxe nommée VT (Versement Transport).

Le VT s'appliquerait à toutes les personnes physiques ou morales, entités publiques ou privées employant plus de 9 personnes. Seules sont exclues les associations et fondations reconnues d'utilité publique.

Le taux compris entre 0 et 0,6 % de la totalité des salaires bruts serait fixé par le Conseil Communautaire. Le prélèvement du VT se ferait via l'URSSAF qui reverserait ensuite le produit du VT à la CODI.

A titre d'exemple, une entreprise d'une trentaine de salariés verserait 3 500 €.

Il est donc très important que les questionnaires, et notamment le questionnaire destiné aux établissements, soient correctement renseignés. Dans le cas de la mise en place du réseau de transport collectif, il paraît indispensable de veiller à ce que cette éventuelle taxe corresponde à un réel besoin de nos entreprises et de nos salariés dans leur vie quotidienne.

Conférence du 26 mars 2010

La conférence, animée par **Jean-Michel MAINGAIN Directeur Général de FEDERAL FINANCE** (salle des marchés du Groupe ARKEA) s'est déroulée à la CCI du Pays de Dinan le 26 mars dernier. 40 participants, membres du Club, ont ainsi pu noter une inflexion positive des dernières analyses chiffrées sur la reprise économique mondiale et nationale.

En effet, les dernières études de début 2010 montrent clairement qu'il y a un **renforcement du commerce mondial** (pour les USA: 5.8 de croissance en T4 2009 comparés à 2.2 au T3 2009).

Il est par conséquent constaté une dynamique de croissance mieux orientée aux USA (emploi) même si l'immobilier reste encore un point sensible. Pour le Japon, c'est une croissance de 0 à 4.6 aux mêmes périodes. Seule la zone euro est en légère baisse avec 0.4 au lieu de 1.7 au T3 2009...

Par ailleurs, même si la conjoncture économique mondiale est encore fragilisée, **les indicateurs oscillent vers une hausse** (indices de confiance de la zone euro, crédit à la consommation, production industrielle...) notamment en constatant, par exemple, une augmentation des commandes en France et en Allemagne dans les secteurs industriels.

L'étude montre également que les **exportations françaises se redressent** grâce à l'Asie, en partie "boostées" par un euro en baisse qui positive et motive ces exportations.

Quant au **marché des crédits**, bien qu'il ait connu de fortes ondulations en 2008 et 2009, il reste relativement stable en 2010.

D'un point de vue des **marchés boursiers**, la tendance est la suivante: est noté un rebond des indices actions grâce à la perte d'intensité de la crise grecque d'où une remontée des valeurs financières. Les chiffres économiques des USA sont plus rassurants (emploi, ventes de détail, exportations...). Par ailleurs les résultats des sociétés sont meilleurs que prévus.

Memorandum

Date :

Le jeudi 26 mars 2010.

Lieu :

Chambre du Commerce et de l'Industrie du Pays de Dinan.

Nombre de participants du CEPR :

40 adhérents.

Invenant :

Monsieur Jean-Michel MAINGAIN, Directeur Général de FEDERAL FINANCE.

Activité de l'entreprise de l'intervenant :

FEDERAL FINANCE
Salle des marchés du Groupe ARKEA.

Téléchargement :

L'étude complète sur www.le-cepr.com



Zoom sur... 4 questions à...

Olivier Toupin, fondateur de CONCEPT-TY

De la petite entreprise au Groupe, **Concept-Ty** est leader dans son domaine.

Comment définir Concept-TY à sa création ?

O.T.: "Après une carrière chez Bouygues comme Directeur des Ventes à Paris, j'ai souhaité mettre à profit mon expertise de la construction de bâtiments professionnels et industriels. J'ai ainsi créé **Concept-Ty** en 1999 dans ma région d'origine, Dinan. Nous réalisons des bâtiments clés en main destinés à la location ou bien à la vente et gérons l'ensemble du projet immobilier de l'achat à la livraison."

Concept-Ty est aujourd'hui devenu un Groupe, quelles ont été les clés de votre succès ?

O.T.: "L'entreprise s'est positionnée dès le départ sur une niche: l'immobilier d'entreprise dans les villes de 10 000 habitants. Ce choix nous a permis de nous développer très rapidement car nous n'avions pas à faire face à la concurrence des grands groupes. Concept-Ty était donc presque seul à se risquer sur ce marché!"

Le Groupe Concept-Ty, que représente-t-il ?

O.T.: "Nous avons développé autour de l'activité première un ensemble de sociétés prestataires de service, afin d'offrir à nos clients l'expertise de spécialistes à chaque étape de leurs projets.

Ainsi, **Prospect-Ty** est née du besoin d'accompagner les entreprises dans la recherche foncière. **Architec-Ty**, Cabinet d'Architecture, conçoit les projets. **Ibat-Ty**, Economiste de la construction coordonne et suit les travaux. **Kerba-Ty**, nouvellement créée, est le spécialiste de la construction bois et basse consommation, dans l'habitat et le bureau. **Loca-Ty**, activité foncière du groupe, loue et gère un parc immobilier d'entreprises."

Quels sont vos projets de développement pour l'année 2010 ?

O.T.: "Nous souhaitons aujourd'hui répondre à un besoin croissant de nos clients, à savoir la livraison de bureaux dans un délai très court. Notre solution, c'est la construction de projets immobiliers en bois, réalisables en seulement 6 mois. L'autre avantage de ce type de construction, c'est la modularité qui nous permet d'agrandir le projet en fonction de l'évolution et des besoins de l'entreprise. Pour être encore plus réactif, **Concept-Ty** ouvrira très bientôt un atelier situé à Taden dans lequel nous fabriquerons nos panneaux ossature bois."



Olivier Toupin

CONTACT



CONCEPT-TY
Olivier TOUPIN
Cap Ouest
1, rue de la mousson
22100 DINAN
contact@concept-ty.com
www.concept-ty.com

Infos Club

REUNION BAPE DU 31 MARS DERNIER

La réunion du 31 Mars 2010 **entre des représentants du CEPR et du Bassin d'Animation de la Politique Educative** (représentant lycées, lycées Pro et apprentissage à Dinan, St Malo, Dol et Combourg) a permis de fixer quelques axes de collaboration **afin de rapprocher l'Education et l'Entreprise dans notre secteur géographique.**

En effet, les enjeux sont importants : les entreprises ont tout intérêt à ce que des formations adaptées maintiennent les jeunes dans notre bassin d'emplois.

Un groupe de travail mixte (CEPR/BAPE) doit être créé dans le but de :

- Collecter les besoins des entreprises,
- Harmoniser les créations de nouveaux cursus,
- Faciliter la réalisation des stages pour les étudiants.

Nous vous tiendrons au courant des avancées de ce groupe de travail.

"SEMAINE DES CREATEURS" CCI DU PAYS DE SAINT-MALO

Le mardi 8 juin 2010 :

Au CREC à Dinan de 14h30 à 18h00 «Reprise d'entreprise : "valoriser les actifs sociaux"».

Conférence dont le thème est : Panorama de la reprise d'entreprises sur les Pays de Saint-Malo et Dinan.

Puis, table ronde : *"Capital humain : clé du succès de la reprise d'une entreprise"*, suivie d'un forum avec des témoignages de chefs d'entreprises.

Le jeudi 10 juin 2010 :

La soirée des réseaux 2010 se déroulera **au Domaine de la Bourbansais à PLEUGUENEUC.**

Axée sur la convivialité, elle s'articulera autour du programme suivant :

-18h00 à 20h00 : Pour tous les participants, rallye découverte surprise au coeur du Domaine (organisé par Forum +, réseau des jeunes entreprises du Pays de Saint-Malo).

- A partir de 18h30 et jusqu'à 22h00 : Simultanément, le forum des réseaux et dîner barbecue.

Venez nombreux !

A VOS CLUBS...PRETS...PARTEZ !

Samedi 5 Juin 2010, au petit matin, **le CEPR organise une compétition (amicale) de golf.**

Celle-ci se déroulera par équipe de 2 joueurs ou joueuses.

Cette animation, avant tout conviviale, verra s'affronter 36 entreprises sur le superbe parcours 18 trous du Golf de Saint-Malo (Le Tronchet). Des concours seront organisés tout au long de la matinée, mais la détente et la récupération seront aussi de la partie.

Alors, vous prendrez bien un scramble au petit déjeuner ?

Spectateurs et débutants sont les bienvenus (25€ la séance d'initiation, 30€ le buffet à partir de 13h30).

Pour inscrire votre équipe (170€ le Pack Team, 270€ le Pack Team Pub), nous vous invitons à contacter notre animatrice Corinne Ferrey, c.ferrey@cepr-dinan.com

Nouveaux adhérents

SOCIETE / NOM	Domaine
SAMSIC Delphine CHEVALIER	Travail temporaire
BMW - Concession HUCHET Guy SAUVADON	Automobiles
ID L'AGENCE Anne CHEVALIER	Marketing - Communication
DIAGAMTER Frédéric D'HERBECOURT	Diagnostic immobilier
ATELIERS LES PIFAUDAIS Loïc COMMUNIER	Sous-traitance multi-services
EXPO OUEST INTERNATIONAL Laurent COLSENET	Location Mobilier et Stand
SCP BODROS BERTRAND & LE DROGOFF Yann LE DROGOFF	Huissiers de justice

Agenda du Club

MOIS	REUNIONS DE BUREAU
Juin 2010	Mardi 1er - 18h30
Juillet 2010	Mardi 6 - 18h30

MOIS	JOURS	RENCONTRES MENSUELLES
Mai 2010	Jeudi 27 - 18h30	Visite d'entreprise : LE STADE RENNAIS
Juin 2010	Vend. 18 - 17h30	ASSEMBLEE GENERALE 10ème anniversaire du Club

MOIS	JOURS	AUTRES MANIFESTATIONS
Mai 2010	Jeudi 20	<i>Patio'nément</i> : Soirée CREOLE
Juin 2010	Du 7 au 12	<i>Opération "Semaines des Créateurs et des repreneurs d'entreprises"</i> Pilotée par la CCI du Pays de St-Malo, en collaboration avec le CEPR.
	Mardi 8	Au CREC à Dinan : Journée sur la reprise d'entreprises : "Valoriser les actifs sociaux".
	Jeudi 10	Au Château de la Bourbansais Journée Rencontres des Réseaux.
Sept. 2010	Du 18 au 26	<i>15ème Tournoi de Tennis Féminin OPEN GDF SUEZ de BRETAGNE</i>

Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays de Dinan

Au travers de ses représentations et de son implication dans les instances locales, le CEPR est associé aux réunions de préparation et à la réflexion relative à la mise en place d'un SCoT concernant le pays de Dinan.

Qu'est-ce qu'un SCoT ?

Un schéma : Le SCoT est un document d'urbanisme qui précise les grandes orientations prospectives du territoire.

de cohérence : Il vise à préserver un équilibre entre zones urbaines, industrielles, touristiques, agricoles et naturelles.

Territoriale : Il porte sur les communes d'un même bassin de vie. Il est élaboré par le Syndicat mixte du Pays de Dinan, en collaboration avec de nombreux acteurs : l'État, les élus et services municipaux des communes, les personnes publiques associées (Région, Département, CCI, Chambre d'Agriculture...), les associations, les chefs d'entreprises et les habitants.

Quels sont les enjeux ?

Dessiner ensemble l'avenir du territoire afin de permettre son aménagement raisonné pour les années à venir.

Le SCoT, pour quoi faire ?

- **Détecter et mieux comprendre** les problèmes actuels et potentiels du territoire.
- **Permettre aux élus de définir** une ambition partagée d'aménagement du territoire en associant à leurs travaux les différents acteurs concernés.
- **Mettre en cohérence et harmoniser** les politiques d'urbanisme, d'aménagement, de développement et de protection de l'environnement.
- **Fixer ensemble des repères** qui permettront d'orienter les décisions pour l'avenir.
- **Faciliter les coopérations** avec les territoires voisins.

Comment se compose un SCoT ?

- Un **rapport de présentation** composé d'un *diagnostic du territoire*, d'un *état initial de l'environnement* et d'une *évaluation environnementale expliquant les choix retenus pour le PADD et du DOG*.
- Un **Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)**.
- Un **Document d'Orientations Générales** comprenant un volet graphique (DOG).

A suivre...

CEPR info

Nous rencontrer :

1 rue des miroirs du temps
ZAC des Landes Fleuries à Quévert

Nous écrire :

BP 35234 - 22105 DINAN Cedex
Tél. : 02.96.39.59.78. - Fax : 02.34.08.77.89.
contact@le-cepr.com / www.le-cepr.com

Animatrice du Club : Corinne FERREY

Pilotes CEPR info : Serge MENEZ,
Jean-François PEREZ, Corinne FERREY.

Comité de rédaction : Corinne FERREY,
Jean-François PEREZ, Manuel SEROR,
Ronan LE TIEC, Gaëlle OLLIVRO, Didier LORRE.

Mise en page : Stéphanie BOTCAZOU.

Cette lettre est téléchargeable sur :

www.le-cepr.com

Prochaine parution : Juillet 2010

Pépinières d'Entreprises à Dinan

D'une superficie de 1 400m², la pépinière est composée de :

- 2 **alvéoles dédiées aux ateliers** (2 x 200m²),
- 3 **alvéoles dédiées aux activités tertiaires** (24 bureaux de 22 m² en moyenne),
- 1 **alvéole réservée aux services mutualisés** (accueil, salle de réunion, ...).

La pépinière accueillera les créateurs d'entreprises dans les activités de services et d'artisanat de production.

Co-animée par les 4 partenaires locaux que sont **la CODI, la CCI, la Chambre de Métiers et le CEPR**, la pépinière permettra aux créateurs de bénéficier d'un accompagnement individualisé et d'un réseau local important lors du démarrage.

Les travaux commenceront en mai 2010 pour une ouverture de la pépinière au 4^{ème} trimestre 2010.

CONTACT CODI :

Agnès CAVART,
Tél. : 02 96 87 62 07
dev.eco@cc-codi.fr
www.codi.fr



DIAGAMTER
Contrôles et Diagnostics immobiliers

- > **Diagnostics Transactions/locations**
- > **Diagnostics avant travaux/démolition**
- > **Document Unique (DUER)**
- > **Copropriété (tantièmes, SRU, règlement de copropriété, mise à jour)**

F & V D'Herbécourt - CAINS

22690 Pleudihen sur Rance

Tél : 09 65 14 33 84

www.diagamter.com

marchix
création

cuisine - dressing - salle de bains

marchix.creation@wanadoo.fr

23, rue Thiers
22100 Dinan

02 96 87 00 18